



LE PETIT JOURNAL DU GRAND LUCÉ

n° 17 - Septembre 2012

LE MOT DU MAIRE



Après un été riche en animations, l'heure de la rentrée a sonné.

Petits et grands sont désormais à leurs postes, prêts à repartir pour une année scolaire pleine de projets et d'événements.

Notre devoir est de rester attentifs à leur environnement et de tout mettre en œuvre pour leur proposer les meilleures conditions de confort. C'est la raison pour laquelle nous avons fait repeindre les portails de l'école élémentaire, le préau, une classe et certaines menuiseries de l'école maternelle.

La rentrée, c'est aussi pour les adultes avec la reprise du travail, la tête remplie de souvenirs de vacances.

L'activité sur nos chantiers a repris et va s'intensifier jusqu'à la fin de l'année.

L'aménagement de la RD 304 va se terminer et nous allons commencer la construction de nos nouveaux vestiaires de foot.

Pour parfaire notre volonté de communiquer avec chacun d'entre vous, nous allons installer sur le pignon du bâtiment de la cantine scolaire, un panneau d'information électronique. Une nouvelle signalétique va remplacer les panneaux directionnels, qui se sont dégradés avec le temps.

Notre projet de lotissement se concrétise et les futurs acquéreurs peuvent d'ores et déjà pré-réserver leur parcelle, sur plan, en prenant rendez-vous en Mairie.

Autant de réalisations qui demandent un énorme travail en amont et qui reflètent le dynamisme de toute l'équipe municipale et par conséquent, celui de notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Respectueusement

Pascal Dupuis

L'AGENDA EN UN CLIN D'ŒIL

15 et 16 septembre	Journées Européennes du Patrimoine (visite de la Mairie, expositions)
23 septembre	2ème Randonnée pédestre et VTT organisée par le Comité des Fêtes
5 au 7 octobre	Journées Nationales de la Spéléologie
13 octobre	Soirée sénégalaise organisée par l'association « Les enfants de Laga » Salle Polyvalente
14 octobre	Dimanches de Caractère « Mange ta soupe » organisés par les Petites Cités de Caractère
27 octobre	Théâtre organisé par l'Association des Commerçants Artisans du Grand Lucé
10 novembre	Loto du Comité des Fêtes
11 novembre	Défilé de l'Armistice
17 novembre	Concert de la Sainte Cécile par la Musique Municipale Salle Polyvalente
24 novembre	Soirée Bavaroise organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers Salle Polyvalente
8 décembre	Défilé de la Sainte Barbe
14 décembre	Loto de l'Amicale de la Chasse et des Amis de la Forêt
15 décembre	Bal de l'Amicale de la Chasse et des Amis de la Forêt
23 décembre	Arrivée du Père Noël organisée par les Commerçants Artisans du Grand Lucé
31 décembre	Réveillon dansant organisé par le Comité des Fêtes Salle Polyvalente

ÉTAT CIVIL 2ème trimestre**NAISSANCES**

BREBION Calie	16 avril 2012
POSTIL Quentin	25 avril 2012
GHOBRI Yani	25 avril 2012
CROISEAU Maéva	27 mai 2012
EVARD Zia	8 juin 2012
CLEMENT Jessie	15 juin 2012

Tous nos vœux
de bonheur et
félicitations aux
heureux parents

MARIAGES

RICHERT Didier et PACHULSKI Nicole	28 avril 2012
MARCHAND Jérémy et FROGER Sabrina	30 juin 2012

Tous nos vœux
de bonheur

DÉCÈS

PAPILLON épouse CHEMIN Jeannine	23 mars 2012
LHOSTYS veuve CORRE Madeleine	25 mars 2012
BOURGOUIN Maurice	26 mars 2012
BOUTEILLER veuve NIEL Thérèse	3 avril 2012
LETENDARD Christian	4 avril 2012
LEFAUX André	6 avril 2012
DENIAU veuve CHEVALLIER Suzanne	13 avril 2012
PUTKO veuve BRIODOUX Marie-Thérèse	7 mai 2012
LE DEZ Yves	10 mai 2012
GUERY veuve DAVOINE Monique	23 mai 2012
BERTOLLOTTI Henri	5 juin 2012
PLANIER veuve ROCHERON Yvonne	11 juin 2012
CHEVALLIER épouse VALLIENNE Janine	20 juin 2012

Toutes
nos
condoléances
aux
familles
des
défunts

URBANISME

D.P. : déclaration préalable, P.C. : permis de construire, P.D. : permis de démolir, P.A. : permis d'aménager.

Date Dépôt	Titulaire	Adresse travaux	Nature
31/03/2012	FROGER Bruno	Le Petit Courbray	DP Ouverture baie et retrait bardage bois
03/04/2012	NEVEU Didier	17 rue de la Garenne	DP Changement de menuiseries
03/04/2012	BORDEAUX Gérard	15 rue de la Tuffière	DP Ravalement de façades
16/04/2012	POTDEVIN Véronique	15 Grande Rue	DP Changement portail
25/04/2012	BEOLETTO Jeannine	14 rue Moïse Croiseau	DP Ravalement de façades
04/05/2012	BORDAISEAU Jérôme	18 rue du Pavois	DP Abri stockage bois
04/05/2012	BOUFFELIERE J Jacques	5 rue de la Garenne	DP Changement des volets
05/04/2012	Fondation Georges Coulon	1 rue du Dr G. Coulon	DP Jointement du mur d'enceinte
05/04/2012	Fondation Georges Coulon	12 rue Auguste Leconte	DP Réfection de façade
10/05/2012	GILLET Huguette	27 rue de l'Hôtel de Ville	DP Changement des menuiseries
15/05/2012	CLAVIER Christophe	43 ter rue Chalot	DP Clôture
15/05/2012	Mairie	7 rue de l'Hôtel de Ville	DP Panneau informatif
22/05/2012	NOBLET Jean-Pierre	20 rue des Bleuets	DP Ravalement de façades
30/05/2012	Mairie	7 rue de l'Hôtel de Ville	DP Changement des menuiseries
30/05/2012	SCI HENNEGRAVE	ZA de la Prairie	PC Atelier et bureaux
07/06/2012	HERAULT Robert	3 rue du Remblai	DP Peinture des menuiseries
13/06/2012	ROGUE Nelly	1 impasse des Falotiers	DP Changement des menuiseries
19/06/2012	SARTHE HABITAT	Belleville	PA Lotissement de Belleville
19/06/2012	VAUDOUX ALLEGRE	Route des Hurlières	PC Maison d'habitation
22/06/2012	Mairie	Rue Saint Facile	PD Démolition vestiaires du stade
03/07/2012	SCI LOSA	18 rue de l'Hôtel de Ville	DP Changement des menuiseries
03/07/2012	BLIN David	Les Pâqueries	DP Pose de fenêtres
03/07/2012	RICHARD Thierry	Les Guimeries	DP Abri de jardin
04/07/2012	ROUSSEAU Thérèse	2 bis, rue Léon Aubert	DP Remplacement bardage
04/07/2012	VAUDOUX Joël	14 rue de Madrelle	PC Préau
20/07/2012	AHIER Christine	La Herse	DP Modif toiture et aménagement combles

TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE 2012

Les travaux effectués par l'entreprise SCREG, pour sécuriser les déplacements des piétons et des vélos, ont débuté le 23 avril 2012.

Ces aménagements, financés à 85 % par la collectivité et 15 % obtenus suite à une demande de subvention auprès des amendes de police, ont été en grande partie exécutés avant la fin juillet.

Ainsi, ont été réalisés :

- au niveau du terrain d'honneur de football : busage du fossé et construction d'une voie verte (piétonne et cycle), avec recalibrage de la RD 304 à 6,30 m.
- rue Saint Facile : remontée de la voie verte dans l'ancien camping, après enfouissement des réseaux aériens et construction d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales, abaissement des bordures pour faciliter le croisement des cars,
- rue de la Torchetterie : prolongement du trottoir entre les terrains de tennis et la RD 304,
- de la rue Saint Facile à la rue Chalot : construction d'une piste cyclable sur l'accotement côté Villaines sous Lucé et mise en place d'un bande côté Le Grand Lucé,
- Lotissement des Bleuets : construction d'un accès piétons en remplacement de la « vétuste » rampe en bois.

Le Conseil Général va renouveler très prochainement le revêtement de la RD 304.

Les enrobés, qui se situent au niveau des terrains de boules et sur le trottoir côté gauche en montant, seront mis en oeuvre à la mi-septembre après dépose des câbles France

Télécom, puis des poteaux qui servent de supports.

La notion de voie verte est apparue en 2008.

Les voies vertes sont des voies réservées à la circulation des piétons et des véhicules non motorisés.

Leur signalisation est obligatoire et doit être assurée au moyen de ce panneau.



CONSTRUCTION DE NOUVEAUX VESTIAIRES DE FOOT



Les vestiaires du stade municipal sont en très mauvais état depuis de nombreuses années. Ils sont devenus insalubres. La chaudière est tombée en panne au printemps et est irréparable. Il n'est plus possible d'utiliser ce bâtiment pour accueillir les footballeurs et en particulier les enfants provenant de tout le canton qui viennent jouer dans le cadre de l'école de foot.

L'équipe municipale précédente avait commencé à travailler sur un projet en faisant appel à un architecte. Le projet de l'architecte a été retravaillé pour essayer de minimiser les coûts. Malgré cela, l'estimation du projet à 580 000 € HT demeurait trop élevée à l'échelle de la commune.

Les subventions pour des vestiaires communaux existent mais sont peu généreuses.

Une maîtrise d'ouvrage intercommunale aurait permis d'obtenir des aides financières beaucoup plus intéressantes, mais cette proposition n'a pas reçu un écho favorable.

Suite à une visite de bâtiments modulaires en janvier 2012, le conseil municipal s'est orienté vers ce type de construction aujourd'hui très abouti.

Un cahier des charges a été rédigé. Trois entreprises ont remis une offre. Après présentation par chaque candidat de son projet devant les commissions « travaux » et « sports », une période de négociation et mise au point des offres s'est engagée.

Suite à cela, c'est l'entreprise WEST MODULAIRE qui a été retenue pour un montant de 265 000 € HT.

Le projet retenu est basé sur un bâtiment à 2 étages, contenant au rez-de-chaussée 2 vestiaires joueurs et un vestiaire arbitre, à l'étage une buvette et une salle de convivialité. L'accès principal restera au niveau du parking du collège.

Le dépôt du permis de construire se fera en septembre. La construction devrait voir le jour au début de l'année 2013.



DEFIBRILLATEUR



Un **défibrillateur automatique** est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs *externes* sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation. **La commune du Grand Lucé vient d'installer un défibrillateur à l'entrée du gymnase. Un autre est disponible à la Pharmacie du Château, mis à disposition par Mme Lemaire.**

ECOLES



Le 3 juillet dernier, la Municipalité offrait à tous les élèves des écoles « les Petits Lutins » et « Les Lucioles » un spectacle de marionnettes « **Le Voyage de Naïmé** » présenté par « le Petit Théâtre des mains » de Jupilles. Mr Pierre GAUTHIER (auteur, compositeur et marionnettiste) interprétait ce spectacle ayant pour thème, l'eau et l'Afrique.

Quelque part en Afrique dans le village de Salahi, la sécheresse s'installe entraînant la discorde parmi les habitants. Pour sortir de cette situation, le chef du village envoie son fils, Naïmé, au bord de l'océan rencontrer le génie de l'eau qui posséderait un secret pour résoudre le problème. Des rencontres inattendues, parfois drôles ou poétiques, viendront préparer le jeune garçon à cette révélation.

Sous forme de comédie musicale, ce spectacle aborde les dangers de l'ignorance et des peurs, graines d'intolérance et de résignation. Il joue donc sur la nécessaire ouverture au monde, espoir de compréhension et d'harmonie.

Cette représentation d'une durée de 40 minutes, met en scène 19 marionnettes (à fil, à gaine et à bâtons) qui ont stimulé inmanquablement l'imagination des petits et des plus grands !



La rentrée des classes 2012 :

La rentrée scolaire aura lieu le 4 septembre dans nos écoles lucéennes. Pas de grand changement cette année, si ce n'est une petite baisse des effectifs.

A l'école élémentaire « Les Lucioles », les professeurs des écoles accueilleront 118 enfants répartis en 5 divisions, tandis qu'à l'école maternelle « Les Petits Lutins », ce sont 62 bambins qui franchiront les grilles, répartis en 3 divisions.

Nous leur souhaitons une excellente année scolaire.

Cantine Scolaire : du changement dans le mode de paiement

Face aux nombreux impayés et devant les difficultés pour recouvrer les indûs, la municipalité a décidé de changer le mode de paiement des repas. Dorénavant, les familles devront acheter des cartes de cantine par avance et les présenter au restaurant scolaire.

Les cartes de 20 ou 10 repas coûtent respectivement 61 € et 30,50 €. Elles sont vendues auprès du Régisseur :

Mlle Maryvonne Moulinet, les lundi de 14 h à 17 h 30, les mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les samedi de 9 h à 12 h. Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec la Mairie au 02 43 40 28 37.

ASSOCIATION « Les enfants de Laga »

Association « Loi 1901 », reconnue d'intérêt général au sens des articles 200 et 238 du CGI

Cette association a été créée afin de poursuivre des actions déjà entreprises lors de précédents séjours de certains membres au Sénégal et plus précisément dans deux villages : Foundiougne et Thiaré. Le développement de cette région passe par l'éducation des enfants. C'est pourquoi les actions sont principalement centrées sur ces enfants. Il faut leur permettre d'avoir la possibilité d'aller à l'école (parrainages d'enfants à l'école St Kisito à Foundiougne), mais aussi veiller sur les conditions sanitaires dans lesquelles ils vivent (fourniture et pose de moustiquaires dans les cases, actions de préventions, don de matériel pour les pansements auprès du dispensaire de St Kisito). En 2008, le forage d'un puits a été offert aux femmes de Thiaré au milieu de leur potager, elles cultivent, récoltent et vendent leurs propres légumes.

Suite à la requête d'un des instituteurs, Khassoum Wane, un don a permis l'achat de fournitures scolaires pour tous les enfants de l'école (cahiers, crayons, matériel de géométrie ainsi qu'un sac à dos en tissu pour mettre le tout). A l'école de Thiaré, deux classes ont été repeintes dont une a été transformée en réfectoire. Une cantine a vu le jour en mars 2009 et fonctionne depuis lors grâce à un généreux donateur qui finance l'achat du riz pour toute l'année. Environ 300 enfants mangent à la cantine chaque jour, la participation demandée aux familles sert à acheter les condiments, le poisson et surtout le bois (il est rare donc cher).

Pour permettre de continuer à aider ces enfants et leurs familles l'Association a besoin d'argent, les seules cotisations ne suffisent pas. C'est pourquoi, vous pouvez faire un don par chèque libellé à l'ordre de « Les enfants de Laga » ou bien effectuer un virement sur le compte de l'association. Un reçu de don à produire aux services fiscaux vous sera envoyé. **Voir ces enfants sourire vaut bien quelques euros.**

Renseignements auprès de la Présidente :

Mme Annie Rivière, Les Chapelières, 72150 Le Grand Lucé

annie.riviere.papin@gmail.com, Tél : 02 43 40 41 59 – Mobile : 06 85 39 34 94

Une soirée Sénégalaise est organisée par l'Association Samedi 13 octobre 2012 à la Salle Polyvalente, à partir de 20 heures. Repas dansant + artisanat local. Tarif : 15 €, 12 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservations auprès de Mme Annie Rivière ou Maison de la Presse du Grand Lucé.



LES SAPEURS POMPIERS

Les pompiers du Grand Lucé



Les sapeurs pompiers assurent 24 h/24 la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Au Grand Lucé, l'effectif regroupe 22 personnes dont une femme :

Capitaine : Claude MARECHAL

Adjudant chef : Patrice LEROY et Pascal SURGET

Adjudant : Anthony CLAUDE

Sergent chef : Daniel LEGARE, Arnaud BLAMPIED,

Hommes de rang : de sapeurs à caporal chef

Le Centre d'intervention est situé dans la zone artisanale du Grand Lucé.

En 2011, 260 interventions ont eu lieu : secours à personne, incendies, nids de guêpes, captures d'animaux (reptiles), chutes d'arbres.

Les sapeurs pompiers interviennent en premier lieu sur les communes

du Grand Lucé, Villaines sous Lucé, Saint Vincent du Lorouer, Montreuil le Henri, Volnay, Saint Mars de Locquenay.

En 2^{ème} appel : Courdemanche, Saint Pierre du Lorouer, Saint Georges de la Couée, Pruillé l'Eguillé.

En grand renfort : pour les grands feux de forêt dans tout le département, et interventions d'appui dans le secteur sud du département.

Interventions également sur le grand Ouest de la France pour les catastrophes : feux de forêt, tempête, marée noire, inondations, etc...

Les 8 véhicules du centre d'intervention :

VSAB : véhicule secours aux asphyxiés et blessés

FPT : fourgon pompe tonne

CCF : camion citerne forestier

CCGC : camion citerne grande capacité

VLTT : véhicule léger tout terrain

VL : véhicule léger

VTP : véhicule transport personnel

VTUTP : véhicule toute utilité et transport de personnel

Fonctionnement :

5 équipes dirigées par 5 sous officiers. 1 astreinte une semaine sur 3. Chaque pompier de garde est affecté à un véhicule. Une formation de maintien des acquis obligatoire de 40 heures par an.

Cérémonies obligatoires : 8 mai, 14 juillet et 11 novembre ainsi que le Congrès Départemental.

Participation aux services de sécurité des 24 heures du Mans, Le Mans Classic, 24 heures moto, les matchs de foot, les feux d'artifice.

Comment devenir pompier :

En France, quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

Voici les principales conditions d'engagement :

Etre âgé de 16 à 55 ans (21 ans au moins pour les officiers). Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.

Jouer de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Se trouver en position régulière au regard du service national ;

Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement);

Résider régulièrement en France.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.





Les candidats justifiant d'un diplôme au moins du niveau Bac + 3 peuvent être recrutés directement en tant que lieutenant de sapeur-pompier volontaire.

Si les règles générales définissant le statut des SPV sont identiques et applicables à tous les départements, les modalités de sélection des candidats et les critères mis en œuvre ressortent de la compétence de chacun des SDIS, lesquels disposent d'un assez large pouvoir d'appréciation, comme d'ailleurs pour le recrutement de tous leurs personnels quel que soit leur statut.

Votre dossier de candidature :

Pour vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, vous devez adresser votre candidature directement au [Service départemental d'incendie et de secours \(SDIS\) de la Sarthe](#) (lettre de motivation, CV et copie de titre, diplôme ou attestation de formation).

Le saviez-vous ?



En France, 79% des 250 000 sapeurs-pompiers sont des volontaires et 16 % sont des professionnels (sauf à Paris, dans les départements 92, 93 et 94 et à Marseille, où les pompiers sont militaires). Cette organisation qui repose sur un engagement citoyen volontaire permet un étroit maillage du territoire, indispensable pour garantir l'égalité des citoyens face aux secours.

Dans chaque département, les sapeurs-pompiers dépendent d'un organisme public, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), financé par les collectivités locales (communes, Conseil Général) et administré par des élus locaux. Ils sont rattachés au Ministère de l'Intérieur à travers la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles (DDSC). Leur hiérarchie suit des grades qui correspondent à ceux de l'Armée de terre.

18, le numéro qui sauve, dans quels cas appeler :

Feu, explosion, fuite de gaz, accident (route, avion, déraillement...), blessés ou malades dans un lieu public, noyade, asphyxie, effondrement, inondation... et dans tous les cas où une vie est en danger.

Attention : appelez le 18, n'en abusez pas !

Le centre de traitement de l'alerte "18" reçoit les appels pour tout le département. Pour garantir l'efficacité des secours, il ne doit pas être encombré d'appels inutiles !

Gardez votre sang froid :

Une annonce calme, claire et complète garantit la rapidité des secours

Quels renseignements donner ?

La nature du sinistre (feu, accident...), le lieu (sans oublier l'étage ou le sens de circulation sur une route par exemple), le nombre et l'état des victimes, les éventuels dangers particuliers...

Ne raccrochez jamais le premier ! Donnez votre n° de téléphone et si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.

Avec votre téléphone portable :

Vous pouvez joindre les n° d'urgence (via le 112) gratuitement, même sans carte SIM.

Ne pensez pas que d'autres ont déjà prévenu les secours, seule la présence d'un véhicule de secours sur les lieux vous dispense de donner l'alerte.

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers du Grand Lucé compte 32 membres (22 actifs et 10 retraités).

Cette association a pour objectif d'entretenir des liens d'amitiés entre actifs et retraités et d'associer les conjoints aux activités.

Le budget de l'association est composé des recettes de la vente des calendriers, du bal de la Sainte Barbe et des subventions versées par les communes.

Composition du bureau :

Président : Christian BREBION, Vice-Président : Olivier BEAUNE, Secrétaire : Patrice LEROY, Secrétaire Adjoint : Hervé PAINEAU, Trésorier : Joël VAUDOUX, Trésorier Adjoint : Franck VILOTEAU.

Prochaine manifestation : soirée Bavaroise à la Salle Polyvalente le 24 novembre 2012.

Pour les réservations, s'adresser à Messieurs BREBION (02 43 40 98 77), BEAUNE (02 43 40 89 15) et VAUDOUX (02 43 40 98 57).

BIBLIOTHEQUE



Arrivée en mars pour succéder à Elise Desprès, je poursuis la réalisation des animations qui avaient été programmées.

Côté accueils scolaires, les projets ont pris fin en mai dernier. Le voyage-lecture sur le thème de l'eau proposé aux élèves de petites et moyennes sections de maternelle s'est terminé par la représentation d'Edwige Badge, conteuse. La découverte de l'auteur-illustrateur américain David Wiesner, à destination des classes de CM1, s'est conclue par la réception d'un long courrier acheminé des USA, en réponse aux questions des élèves. David Wiesner a accompagné sa lettre d'un dessin pour notre bibliothèque.

Côté animations pour tous, il reste deux propositions avant la clôture de l'année de L'écriture.

Vendredi 12 octobre, à 20 h 30, salle Belleville, venez assister au spectacle familial « Emile et un mot », en partenariat avec le centre social rural.

Samedi 17 novembre, de 14 h à 17 h, nous proposons un atelier d'initiation à la calligraphie et à l'enluminure, à destination des adolescents et des adultes.

Ces animations sont gratuites mais les places sont limitées. Pensez à réserver.

Pour cette rentrée, je proposerai de nouvelles animations aux écoles : un autre voyage-lecture, un défi-lecture consacré aux contes détournés, une rencontre avec un auteur... Et pour 2013, je vous prépare un nouveau programme.

Luce Lopez



CENTRE SOCIAL

Atelier « Gym Cadence » - Prévention des chutes

Mise en place d'un atelier « GYM'CADENCE » en partenariat avec l'EPGV 72 et l'association cantonale des Aînés Ruraux du Canton du Grand-Lucé.

Par la pratique d'activités physiques diversifiées et par la construction d'un programme personnalisé de progression, les pratiquants acquièrent la régularité d'un cycle de marche et préviennent ainsi les éventuelles chutes.

Toute personne domiciliée sur le territoire de la Communauté de Communes de Lucé, à partir de 55 ans, pourra participer à ce cycle de 12 séances, le jeudi matin de 10 h à 11 h 30, salle polyvalente du Grand-Lucé, du 11 octobre 2012 au 17 janvier 2013.

Réunion d'information : Jeudi 20 septembre 2012, de 10 h à 11 h 30 au Centre Social.

Ce sera l'occasion pour chacun de :

- prendre conscience des placements de son pied lors de la marche en maîtrisant ses appuis,
- organiser son placement, ou son déplacement dans une marche sécuritaire :
 - l'adaptation de la cadence : vitesse, longueur des pas, distance,
 - la maîtrise de la symétrie et de la régularité des pas,
 - la prise de repères et la vitesse de réaction.



L'atelier « GYM'CADENCE », c'est aussi retrouver la confiance en soi et en sa marche pendant un temps convivial incluant de courtes séquences de relaxation.

Ateliers conviviaux pour adultes

Anglais, badminton, broderie, chant, couture, dessin/peinture, gastronomie, guitare, informatique, langue des signes, patchwork, scrapbooking, tricot/crochet, yoga.

Les 14 ateliers du Centre Social ont repris de manière échelonnée. Le programme est disponible au Centre Social.

Ouverture des inscriptions pour septembre 2012-juin 2013 à l'occasion du Forum des Associations le 1er septembre.

Mardi 6 novembre : Soirée Jeux en Famille – Local jeunes de Pruillé l'Eguillé, de 20 h 30 à 22 h. Un temps partagé parents/enfants pour découvrir ou redécouvrir de nombreux jeux de société.

Samedi 8 décembre : Journée à Paris – transport en bus – de 7 h à 23 h. Balade à la découverte de la Capitale pour les uns, journée en autonomie pour les autres.

PISCINE



Du nouveau à la piscine :

Des vagues porteuses de nouveaux horizons ont emmené Yoann, maître nageur depuis un an sur le bassin, hors de notre piscine. Le voici embarqué sur un nouveau projet professionnel. Le vent en poupe, sans faire de vagues, il a su mener sa barque, nous ne pouvons que l'en remercier. Nous lui souhaitons autant de réussite pour ses études à venir, sa nouvelle destination !

La commune vient d'accueillir Mlle Audrey ADAM nouveau maître nageur sur notre bassin d'apprentissage.

Installée depuis le 1^{er} septembre, elle s'est plongée dans ses nouvelles fonctions avec envie. Bienvenue à elle.

FLEURISSEMENT

Le comité de fleurissement a récompensé les propriétaires de maisons fleuries en mai dernier.

Chaque année, ce comité sillonne les routes de la campagne et arpente les rues du Grand Lucé, à la recherche des cours et jardins fleuris, visibles de l'extérieur.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire en Mairie. Chaque participant est récompensé et invité à la soirée de remise des lots.



Le comité de fleurissement est composé de membres du Conseil Municipal et du Jardinier Sarthois.

ANIMATIONS ET CULTURE

FESTILOIR



Samedi 4 août, dans le cadre de Festiloir, déambulation musicale dans les rues du village et jonglage des années folles dans l'hémicycle du Château, ont attiré quelques 500 spectateurs.

A l'issue du spectacle, le feu d'artifice offert par la Municipalité et tiré dans le parc du Château a émerveillé près d'un millier de personnes. Nous tenons à remercier le Pays Vallée du Loir pour sa fidélité au Grand Lucé et Monsieur Timothy Corrigan qui nous prête gracieusement les alentours de son château.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

La 29ème édition des Journées européennes du patrimoine veut oser la curiosité, le dévoilement et l'exploration. Le thème des « **patrimoines cachés** » vous invite à pousser les portes, découvrir les cours et les coulisses, partir à la rencontre du patrimoine souterrain, enfoui, en hauteur ou insolite. Il s'agit de repérer les traces invisibles au premier coup d'oeil, regarder sous nos pieds, au-dessus de nos têtes, dans l'ombre ou en pleine lumière. Et suivre pas à pas l'esprit vagabond de Marcel Proust : « Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux ».

Comme chaque année, l'Hôtel de Ville ouvrira ses portes aux visiteurs.

L'Association Aremis 72 sera présent et proposera une découverte de nos galeries, à travers une exposition photos. **Rendez-vous les 15 et 16 septembre.**

MANGE TA SOUPE !



14 octobre - 15 h

Exhortation hivernale parfois mal vécue, encouragement à grandir, solution pour se réchauffer, plat complet, la soupe et autre potage se dégustent, se hument mais surtout se préparent avec une grande simplicité. Après un tour au potager accompagné d'amoureux des légumes, préparez une soupe de caractère qui sera mangée sur

place. Lectures et conseils de chef. Rendez-vous Place de l'Eglise. Tarif : 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans.

VISITE DES JARDINS DU CHÂTEAU

Tous les premiers dimanches du mois de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

La commission Animation est composée de :

Mesdames Brigitte Gendron, Nadine Mercier, Marie-France Tondeux, Marie-Thérèse Triballier, Messieurs Pascal Dupuis, Gilbert Ory, Joël Desoeuvre, Thierry Lebert, Patrice Brebion, Patrick Guet, Jean-Pierre Chiron, Olivier Beauné et Jean Yves Bloise

Et n'oublions pas d'associer le Jardinier Sarthois pour le concours de Brouettes Fleuries.

CINÉMA

Prochaines séances de cinéma à Belleville : 18 septembre, 9 octobre, 30 octobre, 20 novembre, 11 décembre

Projections le mardi à 14 h et à 20 h.

Directeur de publication :
Pascal DUPUIS

Comité de rédaction :
Commission communication et bibliothèque :

Nadine MERCIER,
Sylvie CHARTIER,
Joël DESOEUVRE,
Brigitte GENDRON,
Joseph RAHAL,
Jarno ROBIL,
Françoise THIBOUS-SZPIRGLAS,
Marie-Thérèse TRIBALLIER,
Jean-Claude PAVY
Luce PEREZ

Imprimeur
ITF Mulsanne
Imprimé avec encre végétale sur papier 100 % recyclé

www.legrandluce.mairie72.fr